

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE



Journal de l'Association "Amis des Chemins de Ronde"
C. C. P. 862 30A. Rennes. Siège social Le Lomer 56760 PENESTIN
Association Départementale affiliée à l'association Nationale
des Amis des Chemins de Ronde. Siège Social : 3, Quai de Châteaubriand 35000 Rennes

Directeur de la publication : Mme M. A. ECHARD.

*Journal de février 1998
Prix: 20 F*

Je marche....

Je marche....

Je marche....

Les Amis des Chemins de Ronde en Bretagne:

ACR Siège national	Maître P.LANGLAIS 3, quai de Châteaubriand	35000	Rennes	
ACR Finistère	ACR 29 - 6, rue de la vallée Secrétariat: 5, av de Kerdrezec	29350 29000	Moëlan / Mer Quimper	02 98 71 10 56 02 98 90 28 52
ACR Côtes d'Armor	Impasse Nézo Braz - Bugulé	22710	Penvenan	
ACR Ile et Vilaine	Le Pont Martin	35800	St Briac	
ACR Morbihan	Le Lomer Secrétariat: 26, ch. des Viviers	56760 56270	Pénestin Ploemeur	02 99 90 36 80 02 97 82 92 02

Les Amis des Chemins de Ronde du Morbihan: Composition du Bureau 1998

Présidente	M.A Echard
Vice-Présidente	M. Le Goff
Secrétaire	N. Bourlet
Trésorier	R. Alvarez
Trésorière adjointe	B. Coignard
Délégués des ACR:	
Région lorientaise	P. Champion
Région vannetaise et journal	J. Laval
Baden	H. Girard
Région de Carnac	P. Morice
Région d'Étel	A. Kergosien
Presqu'île de Rhuys	J. Le Guen
Presqu'île de Quiberon	M. Crabot
Chargés de Mission:	
-au plan d'aménagement de la rade de Lorient	D. Boas
-près des mairies de Ploemeur et Larmor-Plage	J.C Caudan
Correspondant près des communes	
de Lanester et Kervignac	A. Kerjan
Observateurs hors bureau	
Région de Vannes	J.P Le Calonnec
Région d'Étel	A. Lefèvre

Directeur de la publication: Marie-Armelle ECHARD

Maquette: Jacques LAVAL

Equipe du journal:
Marie-Armelle ECHARD
Norbert BOURLET
François QUIVIGER
et les adhérents

Impression: OLAC - Lorient
Dépôt légal à parution

EDITORIAL

Chers amis

Comme chaque année, nous vous proposons une série de randonnées qui vous permettront de découvrir des sites nouveaux de notre littoral de Bretagne ou du Grand Ouest.

Vous trouverez, dans ce journal, le calendrier des prochaines sorties. Nous espérons qu'il répondra à votre attente et que les destinations proposées vous satisferont.

A la dernière minute, nous avons programmé une journée sur le littoral de Logonna-Daoulas. Dans cette commune de la rade de Brest, une jeune association vient de se créer pour défendre le sentier côtier barré par des riverains; nous irons soutenir ses animateurs autant que découvrir une côte magnifique.

En même temps, des appels à l'aide nous parviennent des Côtes d'Armor où l'accès à la mer est, en plusieurs endroits, gravement menacé.

Ainsi, plus de vingt ans après le vote de la loi créant le sentier côtier, celui-ci est toujours contesté, voire activement combattu.

A l'opposition traditionnelle des propriétaires s'ajoute même celle de certains naturalistes qui craignent les effets négatifs du tourisme de masse sur la nature fragile du littoral.

Les uns risqueraient de faire le jeu des autres si la loi n'avait pas été bien pensée. Heureusement, celle-ci a prévu la possibilité de détourner le sentier pour préserver les sites naturels qui doivent rester des sanctuaires. Partout ailleurs, elle impose une simple servitude de passage, de 3m de large au plus, interdite à tous véhicules et réservée aux seuls piétons.

Le sentier dont nous réclamons la généralisation dans toutes nos communes côtières n'a donc rien à voir avec un "équipement" touristique en dur, assimilable à un boulevard de front de mer avec rambardes et réverbères !

Il n'est que la matérialisation discrète et rustique du droit pour tous, prévu par la loi, de jouir des paysages de bord de mer et d'accéder, partout, aux plages.

Le bien-fondé d'une exigence si naturelle est, pourtant, loin d'être unanimement reconnu.

C'est pourquoi notre association de défense du chemin de ronde joue un rôle si utile et restera longtemps encore indispensable.

Née en Ille et Vilaine, elle est maintenant présente en Morbihan et en Finistère. Souhaitons que, bientôt, son action s'étende aux Côtes d'Armor et qu'elle puisse rayonner sur l'ensemble de la Bretagne.

M-A ECHARD

Nos sorties ne sont pas que des promenades...

Cent, deux cents, trois cents marcheurs: Belz, Plouguerneau, Nevez, autant de lieux où les Amis des Chemins de Ronde ont exprimé leur mécontentement de ne pouvoir marcher.

Dans notre précédent bulletin, nous dénoncions les "privilèges". Une année après, que découvrons-nous dans notre nouvelle parution ? Disparition du chemin de ronde à Plouer sur Rance ; à Plouguerneau, un propriétaire irascible barre le chemin côtier face à l'île Vierge ; à Belz, les "enrochements privés" deviennent une pratique pour se soustraire à la loi ! Mieux, à Nevez, le long de l'Aven et après un énorme travail, le maire est désapprouvé par l'autorité supérieure (lire en page10).

Que devient la loi du 31 décembre 1976 instituant une servitude de passage pour le piéton tout le long du littoral ? Rempart irréfutable pour ces maires courageux, arme puissante pour ces associations audacieuses qui, souvent avec des petits moyens, n'hésitent pas à croiser le fer avec des grands de la finance.

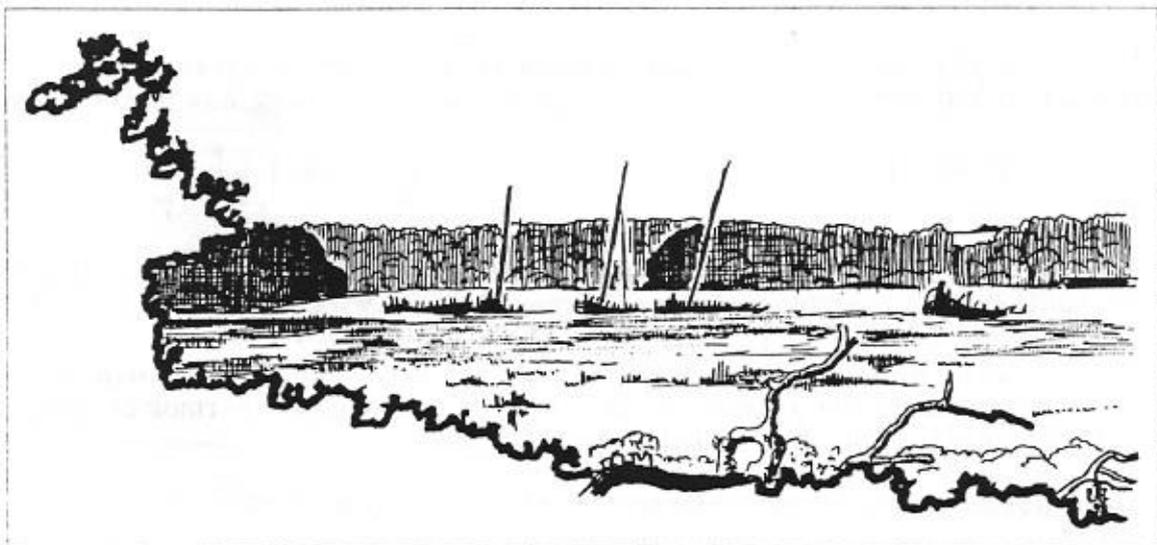
Avec la disparition d'un chemin, il y a toujours un intérêt privé.

Nos sorties ne sont pas que des promenades. Si elles ont pour vocation de faire apprécier et mieux connaître la côte, par le nombre de participants, par le nombre d'élus qui se joignent à nous, nous découvrons l'intérêt de ces manifestations en faveur d'une protection du littoral. L'enthousiasme des participants, la volonté de nos adhérents nous encouragent à continuer dans ce sens :

"ni saccager, ni détruire....préserver et cueillir".

Quel argument juridique plus justifiable que ce simple promeneur à la recherche du droit de marcher ?

N. Bourlet



Le Blavet: cimetière de bateaux

Le colloque de l'OLAC à Lorient: "l'Association dans la cité"

OLAC: OFFICE
LORIENTAIS
ASSOCIATIF ET
CULTUREL.
"La Maison des
Associations".

Colloque sur le
thème:

"L'Association
dans la Cité, évo-
lution et pers-
pectives".

Palais des Con-
grès, LORIENT,
samedi 25 octobre
1997.

Dans le seul Morbihan, on évalue à environ 7000 le nombre des associations "loi de 1901" qui fonctionnent de façon régulière. Aussi surprenante est la diversité des objectifs, des moyens ⁽¹⁾, des actions et... des résultats. Car promouvoir un sport, réinsérer des chômeurs, aider l'enfance en danger, sauvegarder un site historique,

observer les étoiles, faire du théâtre amateur, protéger le rivage, conduit presque forcément à la constitution d'une association.

Rappelons que
ce journal est
imprimé à
l'OLAC...

Mais la "vieille" loi de 1901 est-elle toujours adaptée à nos modernes groupements? L'esprit de cette loi est-il toujours



facile à respecter ?

L'évolution rapide de la société faisant donc apparaître de plus en plus de questions de la part d'un monde associatif foisonnant, l'OLAC a organisé un colloque, premier du genre à Lorient

Les intervenants de la matinée ont tout de suite fait apparaître l'extrême variété des chapitres que contient le grand catalogue des associations. Ces interventions res-

taient, par nature, un peu théoriques.

Les ateliers de l'après-midi, techniques et variés, ont fait jaillir des exemples plus concrets. Suffisamment pour montrer la multiplicité des sujets à traiter.

L'OLAC peut être fier de l'impact d'une telle journée. L'adhérent qui aurait tendance au nombrilisme est vite placé devant les réalités: l'association a son propre système qui ne ressemble pas à celui de sa voisine. Toutes ont des pratiques à gérer, des problèmes à régler, des succès à fêter. Elles méritent l'estime et le respect.

⁽¹⁾Certaines sont subventionnées, d'autres pas; certaines emploient des salariés, d'autres uniquement des bénévoles. Quelques-unes manipulent beaucoup d'argent, d'autres très peu.

Le forum sur le "développement soutenable en Bretagne" à Plœmeur.

Fin novembre
1997, sur un
week-end.
Notre association
était invitée.

Tous ceux qui se soucient un tant soit peu de la qualité de notre environnement se sont retrouvés à ce forum qui a vu défiler quelque 1200 personnes. Les sujets ne manquaient pas et, parmi eux, le très actuel problème des manipulations

génétiques "appliquées à l'agriculture" et l'incontournable question des rapports entre consommateurs et fournisseurs d'eau...

L'organisation de ce forum très réussi était née de la volonté de Tarz-Héol, d'Eau et Rivières et de Nature et Culture.

Du côté de la quarantaine de stands, on notait le District du pays de Lorient, l'Office National des Forêts, le Conservatoire du littoral...

Les Amis des Chemins de Ronde se félicitent des nombreux contacts noués et remercient personnellement Jean-Claude PIERRE.

Engagements et réalisations 1997

Fonctionnement

Les membres.

Les adhérents du Finistère cotisent maintenant auprès des ACR 29. De nouvelles adhésions sont souhaitables dans le Morbihan afin de reconstituer les effectifs. La barre des 1000 adhérents est notre objectif !

Cependant, ce chiffre est déjà largement atteint si l'on compte les nombreuses associations locales adhérant aux Amis des Chemins de Ronde: La Vigie de La Trinité, Tarz Héol de Plœmeur, Association pour la Défense du Site et de l'Environnement de Saint-Philibert, Amis de Carnac, Amis de Saint-Pierre Quiberon, Amis du Pays entre Mès et Vilaine, SOS Kerbrest, Amis de Port Blanc, Union Belliloise, Amis du Pérello...

Le Conseil d'Administration.

Il s'est réuni à quatre reprises, le 18 avril, le 20 août, le 1er novembre et le 3 janvier, pour prendre les décisions les plus importantes.

Trois plaintes ont été déposées dans des affaires d'obstruction au sentier côtier: à Theix (Saint-Goustan), à Sarzeau, au Logeo (projet de sentier sur une voie nouvelle recouverte par la mer à marée haute) à Arradon (passage piéton décalé sur le DPM sur les bords du Vincin).

Les autres questions traitées ont porté sur la sécurité des sorties, les difficultés du passage des piétons à Belz, Crac'h, Carnac, le non-respect de la Loi Littoral et ses effets négatifs sur le paysage à Sarzeau, Baden, Plouhinec, Sainte-Hélène.

La gestion des affaires courantes a été assurée, au jour le jour, par le Bureau, constitué de quatre membres, épaulés par les délégués de secteur les plus actifs.

Participations institutionnelles.

Commission des Sites et des Paysages:
Mmes Echard et Le Goff siègent

dans cette commission au titre de personnes qualifiées. Au cours des douze séances programmées en 1997, ont été examinées de nombreuses affaires mettant en jeu l'application de la Loi Littoral et des sites inscrits ou classés au titre de la Loi 1930.

Schéma d'aménagement de la mer dans la rade de Lorient:

Notre association est représentée au groupe de travail n°5 (protection des paysages) par Daniel Boas; celui-ci n'a jamais été convoqué en 1997. Que devient donc ce projet si utile pour l'environnement ?

Autres participations

Assemblée générale de la fédération morbihannaise de protection de l'environnement: Patrimoine et Paysage (Lanester).

Assemblée générale de la fédération des associations de la Presqu'île Guérandaise.

Chaîne humaine au Carnet (1^{er} juin).

Participation à plusieurs AG d'associations membres: La Trinité (février), Sarzeau (août), Les Amis de Port Blanc (décembre).

Assises du développement soutenable à Plœmeur, organisées par Tarz Héol: les ACR tenaient un stand.

Réunions concernant les associations de Séné, commune qui nous compte dans ses rangs.

Conseil National de France Environnement à Paris (décembre).

Colloque de l'OLAC sur la vie associative.

Enquêtes publiques

Enquête sur l'ouverture d'un parking à Arradon à l'entrée du sentier de Pomper (mars).

Enquête sur la servitude de passage à Carnac (juin). Le dossier est désormais devant le Conseil d'Etat par suite du désaccord entre commune et préfet pour le tracé le long de la rivière de la Trinité.

Engagements et réalisations 1997

Adhésions

Nous sommes adhérents à la *Fédération Patrimoine et Paysages* (ex-UMIVEM).

Nous sommes abonnés à *Combat Nature*, la revue des défenseurs de l'environnement.

Communication externe

Journal *Le Monde* (septembre)

Que choisir? (décembre)

Internet: les ACR ont leur site sur Internet !

Rencontre avec les élus

En votre nom, nous avons rencontré les maires de Baden, Belz, Locmariaquer, Plœmeur.

Monsieur Le Drian, Député-Maire de Lorient, nous a accordé une audience et a bien voulu prendre note de nos préoccupations sur le sentier côtier dans son district.

La même démarche a été impossible dans le Pays de Vannes où Monsieur Goulard n'a pas répondu à notre demande de rendez-vous. Nous aurions voulu sensibiliser notre député au retard de mise en place de la servitude des piétons à Sarzeau comme aux problèmes posés par la présence des VTT sur l'ensemble des sentiers longeant le golfe du Morbihan.

Six sorties

Le 11 mai, à Saint-Suliac, sur les bords de la Rance (découverte des nombreuses réalisations d'une municipalité sensible à l'environnement).

Les 7 et 8 juin, dans le Cotentin (la proximité de l'usine de la Cogéma à La Hague a suscité des débats animés).

Le 6 juillet, les Abers nous réservaient une mauvaise surprise: un sentier fermé juste en face du prestigieux phare de l'île Vierge.

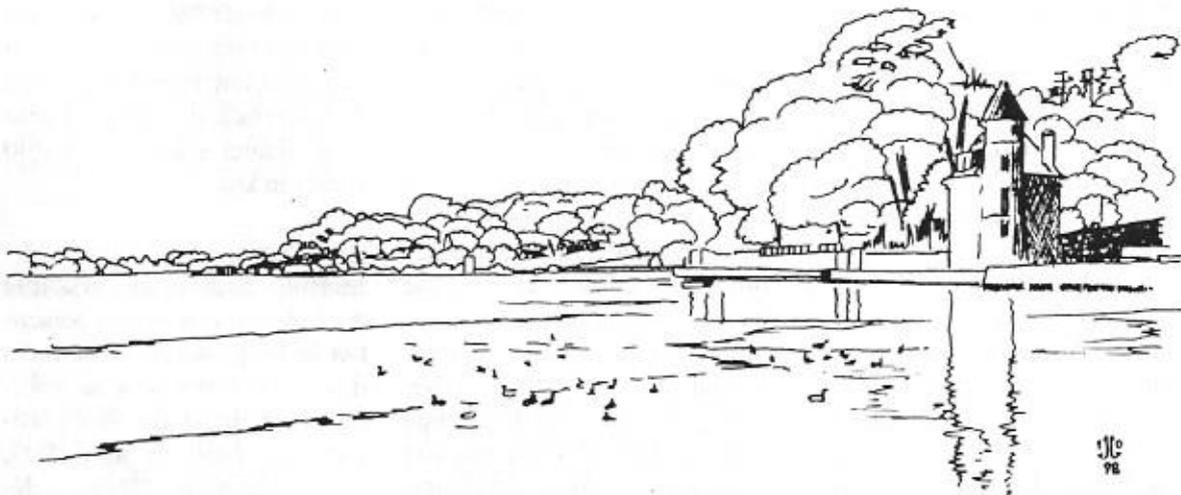
Le 31 août, à Saint-Philibert puis à Belz (vues inédites sur la rivière de La Trinité ou la rivière d'Étel grâce à des sentiers nouveaux).

Le 14 septembre, quelques courageux participaient au chantier de débroussaillage organisé par l'association Den Douar Douar sur le Blavet.

Le 4 octobre, sur les bords de l'Aven, c'était encore l'été !

Un rapport

Un rapport a été remis au Préfet du Morbihan par notre délégué H. Girard. Il traite de certaines lacunes graves à la réglementation sur la gestion du domaine public maritime. Pour éviter la dégradation des paysages, notamment dans les zones ostréicoles, souhaitons que ce rapport retienne l'attention du Préfet.



LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

QUIMPER

Halles

St François

Malgré l'heure matinale à laquelle débute la séance, le samedi 4 octobre 1997, à 9h 30, les adhérents n'en ont pas moins tenu à participer très nombreux aux travaux des assemblées générales des Amis des chemins de ronde du Morbihan et du Finistère.

La séance est ouverte devant un public de 200 personnes et un parterre de nombreux élus. On note également la présence de l'Inspecteur des Sites pour le Finistère, M. Desdoigts, qui représente le Ministre de l'Environnement, Madame Voynet, elle-même empêchée; celle de Madame Quéméré, Présidente de l'Association du Pays Fouesnantais et auteur de nombreux recours créateurs d'une jurisprudence très utile sur le sentier côtier; celle de M. Jonin, représentant la grande association bretonne, la SEPNB; celle de Madame Le Toux, représentant l'association nationale, Sites et Monuments.

M. Desdoigts prend, le premier, la parole. Il se félicite que la loi instituant le sentier côtier, si décriée à ses débuts, en 1976, ait fait ses preuves et permis le maintien de l'accès au rivage au bénéfice de très nombreux usagers mais il s'inquiète des problèmes nouveaux posés par leur

fréquentation en terme de lutte contre l'érosion et de maintien du couvert végétal.

Le rapport moral présenté par Madame Floriet, présidente des Amis des chemins de ronde du Finistère, met l'accent sur une grave affaire en Finistère sud. Une propriétaire américaine refuse la servitude de passage sur les bords de l'Aven; en prenant officiellement position en sa faveur, le Préfet a compromis la réalisation des sentiers dans tout le secteur. Les autres problèmes évoqués concernent les dossiers du sentier côtier dans diverses communes mais aussi la présence de caravanes en certains points du littoral, des constructions sur le dpm, l'utilisation du chemin de ronde par les vtt.

Le rapport moral présenté par Madame Echard, présidente des Amis de chemins de ronde du Morbihan reprend les mêmes thèmes et développe le cas des conchyliculteurs qui construisent abusivement des maisons les pieds dans l'eau et celui des propriétaires qui décalent le sentier sur le domaine public. deux cas sont plus longuement exposés: celui de M. Frick à Locmariaquer qui ne se résout pas à appliquer l'arrêt de la Cour d'Appel de Rennes ordonnant la démolition d'une maison construite sur terre-plein ostréicole; celui de M. Neveu qui, à Sarzeau, a ouvert, sur 600m de long, une voie conduisant à son chantier à travers un espace dit remarquable au sens de la Loi Littoral, espace où tous les travaux sont interdits.

A ce sujet, M. Girard, délégué des ACR pour Baden, s'étonne d'une pratique surprenante de l'Administration des Affaires Maritimes qui retouche le cadastre du dpm¹ au fur et à mesure de l'évolution des concessions sans conserver aucune trace de l'état antérieur.

Ces deux rapports moraux sont adoptés, tour à tour, à l'unanimité des adhérents appartenant à chacune des deux associations, ainsi que les rapports financiers qui, tous deux, témoignent de trésoreries saines. Les adhérents du Finistère se prononcent également à l'unanimité en faveur d'un recours contre l'arrêté du Préfet suspendant la servitude de passage sur les bords de l'Aven.

Les diverses personnalités présentes développent ensuite des thèmes variés.

M. Gérard, sénateur, représentant le Président du Conseil Général, insiste sur la volonté du Département du Finistère de développer les chemins de ronde dont il subventionne l'aménagement à concurrence de 30% de leur coût, lequel s'élève à 50 000 francs le km.

Le maire de Névez, M. Martin, déplore la versatilité du Préfet qui a ouvert le sentier le long de l'Aven au mois d'octobre 1996 pour le refermer à la demande d'un particulier au mois de juin 1997. La commune de Névez a déféré l'arrêté de fermeture à la sanction des juges administratifs. (lire p.10)

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Personnalités
excusées:*

*M. Louis
Le Pensec
Ministre,*

*M. Gilbert Le Bris,
Député-Maire de
Concarneau,
représenté par
M. Stéphan,
Maire-adjoint.*

*M. Pierre
Deligniere,
Conseiller régional
de Bretagne*

*MM. les Maires de
Brest
Santec
Kerlouan
Benodet*

*M. Raymond
Chevalier,
président de la
Fédération
Française de
Randonnée
Pédestre*

Le conseiller général de Riec, M. Jean Le Meur expose comment le Pays des Portes de Cornouaille, après un très grave accident de vtt sur le sentier côtier, a strictement interdit la circulation des vélos en bord de falaise mais a conçu, en compensation, un circuit très attractif pour les vtt dans l'intérieur du pays.

M. Le Bigot, adjoint au Maire de Quimper, insiste sur l'utilité de la mobilisation pour faire avancer les dossiers, et se félicite de voir une assemblée si nombreuse. Il regrette que, en 1887, l'Odet ait été classé rivière et non ruisseau de sorte que ses rives, inaccessibles aux promeneurs, ne peuvent bénéficier des dispositions de la loi sur le sentier côtier.

Le secrétaire général de la SEPNB, M. Max Jonin, quant à lui, se fait l'écho de



l'inquiétude des naturalistes devant le succès toujours plus grand du chemin de ronde qui draine de très nombreux usagers vers des milieux précieux et fragiles; il souhaiterait une concertation afin d'éviter une fréquentation excessive d'un littoral qui serait conçu uniquement comme un espace de loisir.

La remise du diplôme d'honneur des Amis des Chemins de Ronde vient couronner

les travaux de l'assemblée. La bénéficiaire en est la commune de Plœmeur pour les aménagements réalisés depuis 1995 en bordure de rivage, notamment la création d'une passerelle à la pointe du Courégan et l'interdiction aux voitures de la pointe du Talut.

M. Loïc Le Meur, maire de Plœmeur, et M. Philippe, son adjoint à l'environnement, venus recevoir ce diplôme, déclarent l'un et l'autre qu'ils le considèrent comme un encouragement à persévérer, malgré les difficultés, dans leur œuvre de protection du littoral et d'aménagement du sentier côtier de Plœmeur, maillon du chemin de ronde qui, un jour, devrait relier Larmor-Plage à Guidel.

L'assemblée est close à 12h.30

¹ dpm: domaine public maritime

J'Y MARCHE J'Y VEILLE J'Y ADHÈRE

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE

Le Lomer - 56760 PENESTIN
CCP "A.C.R 563 862-30 A Rennes

Je, soussigné,

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Membre actif (70 f) Donateur (100 f) Bienfaiteur (200 f) de l'association

"Les Amis des Chemins de Ronde"

vous adresse par.....ma cotisation

Date et signature

Echos du bord de mer

Morbihan

Arzon, (Presqu'île de Rhuys - une de nos sorties 1996) veut faire classer ses "pointes".

Port Crouesty est né à la fin des années soixante, de la volonté du Conseil Général du Morbihan et des moyens techniques d'une Société d'économie mixte. Un projet d'extension (discuté...) va voir le jour.

Une réalisation qui a provoqué un "appel d'air": quelque 4000 résidences secondaires ont poussé. Les terrains sont à plus de 600 f le m².

Soucieux de préserver les superbes espaces naturels que compte encore sa commune, le maire, Paul Nungesser, a demandé le classement des "pointes" d'Arzon (côté golfe).

"La loi littoral a bien aidé..."

Le Conseil d'Etat a exprimé un avis favorable. Il faut maintenant que le ministère de l'Environnement l'entérine.

(O.F 4.09.97)

Saint Philibert (à l'est de La Trinité sur Mer), compte une nouvelle association qui a pour but "la sauvegarde des chemins" sur tout le territoire de la commune. Tous les administrés sont invités à collaborer quelles que soient les professions et quels que soient les moyens de déplacement envisagés: à pied, à cheval, en vélo, en bateau !

Il est agréable de constater le désir d'ouverture de certaines municipalités aux pratiques de la promenade et de la randonnée.

(O.F 31.07.97)



Côtes d'Armor

Pour le Comité régional de tourisme, Philippe Plisson, photographe prestigieux, a fait une photo aérienne sur laquelle apparaît un îlot de l'estuaire du Trieux. Làs, sur le cliché, apparaît, en tout petit, une maison dont le propriétaire interdit toute diffusion de l'image.

Le Comité a assigné le propriétaire pour abus de droit (la maison n'occupait qu'une place minime sur la photo) et obtenu gain de cause devant le tribunal de Guingamp.

Parc d'Armorique (Finistère)

Le président du parc, J-Y Cozan, vient de l'annoncer: le parc envisage de constituer une grande réserve foncière dans les Monts d'Arrée. Grâce à des acquisitions amiables de terres inexploitées, le parc entend protéger, valoriser et entretenir les paysages.

Trente emplois-jeunes sont créés sur place dès cette année, s'ajoutant aux quelque 60 personnes qui travaillent déjà sur le parc.

Côtes d'Armor

Dans un hebdomadaire à diffusion nationale, de mai 96, un article évoquait le plaisir de la randonnée cyclotouristique. Il citait les coordonnées de structures organisant des virées de plusieurs jours dans nos belles provinces. Parmi elles, une "Formule Bretagne" permettant de découvrir la côte de granit rose en vélo. La photo illustrant cette proposition représentait en effet une cycliste...sur le chemin côtier.

Les ACR, expliquant les bases de la loi littoral, ont pris contact avec la journaliste, laquelle, avec élégance, a tenu compte de nos observations. Dans un numéro de juillet, la suite de l'article précise très nettement que les sentiers, fragiles, sont strictement interdits aux vélos.⁽¹⁾

Mais est-ce bien présent dans les esprits des dynamiques organisateurs de randos-vélos ?

(1) Ndlr: sont exclus de cette notion les itinéraires côtiers ouverts *explicitement* à des véhicules. Une harmonisation des règles de circulation et de la signalisation serait d'ailleurs hautement souhaitable.

Conservatoire du Littoral (en Morbihan)

Le Conservatoire est propriétaire de 50 ha à Kerguelen en Larmor-Plage. C'est à la fois un parc de loisirs pour la population du Pays de Lorient et un secteur naturel qui mérite d'être préservé. Une maison vient d'y être rasée. C'est la septième en 16 ans. Cette démolition est une étape de plus dans la réhabilitation du site.

Du côté de Plouhinec, on entend, par contre, des grincements. Le Conservatoire envisage d'acquérir par expropriation, 50 ha à proximité des dunes. Des caravanes statiques devront changer d'horizon. Des agriculteurs, qui exploitent une quinzaine d'hectares, tiennent absolument à garder leur terre et à continuer de pomper l'eau de l'étang tout proche pour irriguer les cultures. La protection du littoral n'est jamais facile...

Conservatoire du littoral (organisme national)

Il est présidé pour la première fois, par une femme, Christine Lazerges. Elle remplace Ambroise Guellec, ancien ministre de la mer et maire de Pouldreuzic (29). Le patrimoine du Conservatoire compte près de 400 sites sur plus de 50000 ha.

On n'a jamais tant entendu parler - hêlâs - du manque de civisme de ceux qui s'en prennent aux bus et aux trains. La honte !

Mais s'adjuger un bout de chemin côtier (ou le déporter), ou encore déverser "subrepticement" des tonnes de déblais sur le dpm, cela s'appelle comment à votre avis ?

Morbihan

La gestion de la Réserve Naturelle d'Etat des marais de Séné est confiée, selon une convention originale, à trois acteurs: la Commune, la SEPNB et l'Amicale de Chasse. Fonctions et responsabilités sont réparties.

Finistère

La "chasse" aux stationnements abusifs de caravanes et autres campeurs dits "sauvages" se poursuit un peu partout et par exemple à Santec: d'autres communes renforcent l'information et la signalisation sur les sentiers.



En Finistère: " au secours ! "

Ne me dites pas que, la loi étant votée et faisant force de...loi, il ne reste plus qu'à l'appliquer, tout simplement. Parce que, justement, ce n'est pas simple!

A KERLOUAN

... le maire et la DDE conduisent une politique très courageuse. Ce n'est pas une mince affaire. Un problème parmi d'autres: deux servitudes privées transversales, utilisées depuis au moins 4 décennies, desservent 500 m de côte et de plages à Roch Quélenec. L'expropriation échoue.

<< Ainsi, dit le maire, 500m de linéaire côtier sont devenus de facto la propriété privée exclusive d'une poignée de résidents secondaires qui en profitent un mois par an>>.

Notre première sortie de 1998 (dimanche 3 mai) sera pour Kerlouan.

A LESCONIL

...la fermeture d'un sentier crée un espace privatif au profit d'un hangar inesthétique implanté au ras du dpm. Dans cette commune, on circule sur une rive du Ster mais pas sur l'autre.

Nous irons voir sur place le 5 juillet 1998.

A NEVEZ

Une curieuse affaire au "Pays des pierres debout"

Il existe, certes, des adjectifs plus appropriés pour qualifier ce feuillet. Vous les trouverez après lecture.

Cela se passe le long de l'Aven. Le maire de Nevez, M. Martin, que nous soutenons avec conviction, a bien voulu nous donner des repères précis.

<< Le dossier de la servitude de passage le long du littoral de PONT-AVEN à Port-Manech a été soumis à une enquête publique du 13 avril au 14 mai 1993 et à une enquête complémentaire du 31 janvier au 14

février 1994.

Monsieur le préfet du Finistère a pris un arrêté le 24 octobre 1996 pour approuver le tracé de droit de la servitude de passage des piétons sur le littoral de la Commune de NEVEZ (rives de l'Aven) pour le secteur allant de Kerscaff (limite communale avec PONT-AVEN) à Moulin Mer.

Le 5 mars 1997, Madame Gertrude DAVIS, demeurant aux Etats-Unis et propriétaire de plusieurs parcelles à Kerscaff, demande au Tribunal Administratif de RENNES de prononcer le sursis à exécution de l'arrêté préfectoral en date du 24 octobre 1996 susvisé.

Le Tribunal Administratif de RENNES, par Jugement prononcé le 15 mai 1997, a rejeté la requête de

Madame DAVIS aux fins de sursis à exécution.

Par arrêté du 30 juin 1997, Monsieur le Préfet du Finistère rapporte partiellement l'arrêté du 24 octobre 1996 pour ce qui concerne la portion de servitude instituée au droit des parcelles appartenant à Madame DAVIS >>.

La durée de vie -très éphémère- de la jonction Kerscaff - Moulin Mer s'est donc étendue officiellement du 14 au 30 juin 1997. Les travaux ont coûté 85 000 f. L'oeuvre de trois municipalités est anéantie et les aménagements conjoints sont compromis...

Affaire à suivre.

A LOGONNA- DAOULAS

On résume.

La commune décide, en 1990, de tracer le sentier littoral en conformité avec la loi du même nom. Un itinéraire, donc, qui respecte en particulier la notion de sécurité et qui s'écarte de la falaise quand il le faut.

Le Commissaire-enquêteur dépose ses conclusions; l'arrêté préfectoral est pris en nov 1992. Il permet l'exécution des travaux à la suite desquels un sentier relie le camping du Roz à Moulin-Mer.

Mais les propriétaires riverains, sur les terrains desquels s'exerce la servitude, ne sont pas

d'accord pour supporter les "nuisances" dues à l'existence de ce chemin. Ils se constituent en association (Nature et Littoral), bâtissent un dossier et déposent des requêtes en 1993 auprès du tribunal administratif de Rennes.

En nov 1997, le tribunal donne raison aux plaignants: l'enquête souffrait d'un vice de forme (les propriétaires intéressés n'étaient pas présents sur les lieux pendant l'enquête du commissaire-enquêteur). L'arrêté préfectoral est donc annulé.

Mais les adeptes du chemin de ronde n'y trouvent pas leur compte. En janvier 1998, est créée l'association dite: "Les amis du sentier côtier du littoral" dont les buts sont transparents. Le Maire de Logonna et

plusieurs groupes de marcheurs appuient d'ailleurs l'association qui souhaite que la Préfecture fasse appel de la décision du tribunal administratif de Rennes.

Les ACR, solidaires du Maire de Logonna-Daoulas, apportent leur soutien à l'association locale "Les Amis du Sentier côtier"

Nous serons avec eux le dimanche 6 septembre 1998

DISTINCTION

Monsieur Loïc LE MEUR

Monsieur Julien PHILIPPE

Mairie de

56270 PLOEMEUR

Monsieur le Maire
Monsieur l'Adjoint à l'Environnement

La commune de Plœmeur a été élue à l'unanimité "meilleure amie des chemins de ronde", pour l'année 1997, par le conseil d'Administration de notre association.

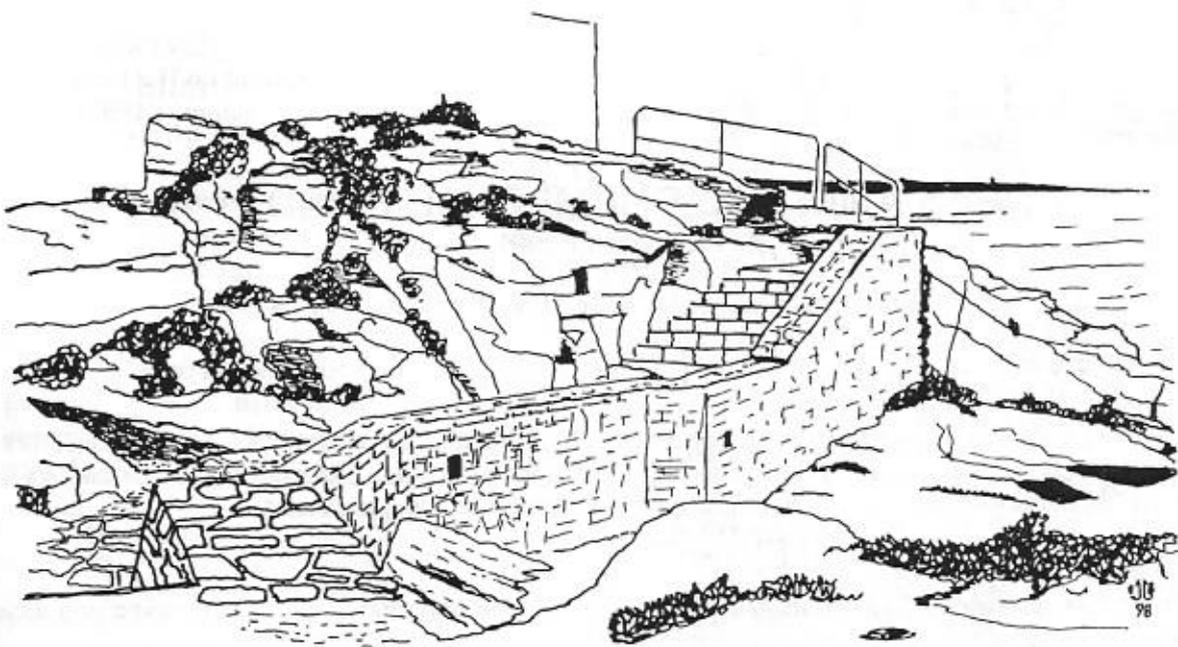
Notre Conseil a ainsi voulu saluer la qualité des différentes mesures prises à Plœmeur en 1997 en faveur de l'embellissement du littoral et de l'aménagement du sentier côtier, telles que la destruction des viviers du Pérello, la restauration de la fontaine du lavoir de Kerroch, la création d'une passerelle au Courégant, l'interdiction aux voitures de circuler sur la pointe du Talut réservée aux piétons...

Nous avons le plaisir de vous remettre le diplôme d'honneur de notre association dans le cadre de notre assemblée générale annuelle et en présence des adhérents qui vous expriment la reconnaissance des randonneurs côtiers et comptent sur vous pour poursuivre, en dépit des difficultés, une œuvre utile à la population, respectueuse du littoral.

Je vous demande de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint à l'Environnement, l'expression de notre meilleure considération.

Pour l'association

la Présidente



Plœmeur - Aménagement de la pointe du Courégant.

FAUT-IL LAVER LA MER ?

LORIENT

Le port militaire s'apprête à effectuer un grand nettoyage avant restructuration: une campagne de dragage dans l'arsenal principal est annoncée pour la fin de 97.

Encore une fois, l'armée s'estime dispensée de toute obligation et d'enquête publique à cause de l'absence d'un décret d'application spécifique la concernant dans la loi "relative à la prévention et à la répression de la pollution marine par les opérations d'immersion effectuées par les navires et les aéronefs et à la lutte contre la pollution marine accidentelle." Ce décret, attendu depuis 1982, permettrait de fixer les modalités d'analyses et d'étu-

des d'impact des substances, matériaux et déchets rejetés en mer par la Marine Nationale et d'information du public. Mais, à l'évidence pour les pouvoirs publics, l'urgence est de patienter.

Depuis plusieurs années, les nombreuses correspondances à ce sujet entre Robin des Bois et les Ministères de la Défense ou de l'Environnement nous l'ont démontré: de comités ministériels en groupes de travail "Géode" (Groupe d'Étude: Opérations de Dragage et Environnement), les décisions concrètes se noient dans la vase. En 1993, l'arsenal de Cherbourg a pu ainsi procéder au dragage de ses bassins pollués par

les effluents chimiques et radioactifs et les claper à 2 milles du Cap Lévi près des cantonnements de homards et des gisements de moules de Barfleur, sans rendre publiques ses analyses. Seul un blocage de la barge en mer par Robin des Bois a pu limiter les dégâts: la campagne a été écourtée.

Dans le cas du port militaire de Lorient, ce sont 26000 m³ de déblais pollués par les peintures, solvants, vernis, acides, PCB et macrodéchets qui doivent être relargués à proximité de l'île de Groix. L'appel d'offre précise: "L'attention de l'entrepreneur est attirée sur la présence possible de matériaux divers, chaînes, câbles, corps morts, cordages plus ou moins "ensouillés" ainsi que sur l'existence possible d'engins explosifs". L'absence d'enquête publique est ainsi justifiée par un responsable du dossier: "On ne peut pas la faire, elle ne serait pas validée puisqu'elle n'est pas prévue dans les textes"...

Une réponse tortueuse qui démontre l'urgence d'un encadrement légal du statut des déchets militaires.



Port - Louis D'après un document de la ville de LORIENT

Extrait de "La Flèche"
automne 1997

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE

(Association loi 1901)

Protection du littoral par le biais de la promenade côtière

Nos activités ont pour but de faire connaître et apprécier la côte pour mieux la protéger

SORTIES: elles comportent un transport en car, bateau, un parcours à pied de 6 à 12 km en plusieurs étapes, chacun marchant à son rythme, suivant ses possibilités. Elles ont lieu sur des parcours agréables afin de découvrir des sites et aussi de dénoncer des anomalies (accaparements, chemins dangereux, etc...).

Le midi, pique-nique; le soir, buffet avec nos amis locaux.

CHANTIERS: remise en état de la bande littorale, nettoyage de printemps, participation avec une association, une municipalité, à la réalisation de nouveaux parcours.

RÉUNIONS: rencontres avec nos élus et les administrations de tutelle afin de faire appliquer les textes en vigueur et participer à l'élaboration de nouvelles lois adaptées à la protection du littoral. L'association est également présente à la Commission des Sites et aux forums locaux quand cette possibilité lui est offerte.

La rivière d'Etel

J'ai parcouru tous ses méandres
Visité ses recoins
Parmi les roseaux et la lande
Remonté le trident de ses sources
J'en ai fait vingt fois le tour
Toujours elle me séduit.

Oui, chaque fois elle change
Sous le ciel gris ou le ciel bleu
Dans le crachin, en plein midi
Elle recèle des trésors au fond de ses anses.

Une vieille chapelle
Un manoir délaissé
Un étang plein d'oiseaux
Un bateau embusqué
Une fontaine décorée

Oui elle est riche et belle
La rivière, la ria d'Etel

En amont, tout là-bas
A trois lieues dans les terres
Tout près de Landevant
Les moulins à marée
Barrent les ruisseaux qui naissent dans les genêts
Et les plates à leur pied
Attendent le jusant pour descendre les étiers.

Dans le marais Saint-Jean les roseaux se balancent
Et sortant brusquement d'un pré de mousse rouge
Jaillit un oiseau bleu.

A la vieille chapelle
Une cascade de bijoux
Dans les vagues scintille
Et roule à vos genoux.

Tapies dans les pins, du côté du Verdon
Des chaumières rénovées cachent leur bonheur
Et toutes blanches au soleil
Des résidences fleuries
Font penser à Athènes, à Capri.

Tout le long de la rive
Les villas se succèdent
Au milieu des hameaux.

Voici Locoal et voici Saint-Cado
Dont les clochers pointus
Sont des amers bienvenus.

Dans un ballet féérique
S'animent les barques,
Les chalands dans les parcs
Les plates pacifiques
Les hors-bords des touristes
Et remontant le vent
Les voiles des planchistes.

Aux rambardes du Pont-Lorois
Un groupe de curieux
Regarde le courant
Les étranges tourbillons.

Plus loin dans une crique
Des thoniers décharnés
Evoquent le passé, les campagnes, les tropiques.

Drapées de leurs couleurs
Au bout de la goulette
Etel et le Magouër
Prennent un air de fête.

Et voilà la Barre
Que l'on dit si terrible
Lorsque son banc de sable
Se recouvre de brume.
Et c'est vrai qu'elle écume.

Mais au Mât-Fenoux
Quand le soleil se couche
Quelle magnifique touche
Pour le peintre qui attend.

Et s'il fait bien beau
Plus loin encore l'on voit
Le Ruellan et Groix
Larmor, Le Perello.

Oui elle est belle et riche
Ma ria, ma rivière
Depuis ses sources là-bas
Jusqu'à son estuaire
Prenez temps de la voir
Vous serez son amant

Orland d'Unvézio
Lorient, Septembre 1985

Publié avec l'aimable autorisation de l'auteur

Elle vient de nous quitter
et nous saluons sa mémoire.
Nous ne publierons plus de poèmes de
Marie-Thérèse Golvet.

Cette balade ouessantine-Bertheaume du 22 mai, m'a permis de remonter le temps d'un demi-siècle.

De 1937 à 39, en compagnie de François Quiviger, notre Président Fondateur, j'effectuais mon service militaire à l'École des Pupilles de la Marine à la Villeneuve-Penfeld (au fond de la rade de Brest).

En 39, nous aspirions à la VIE CIVILE: LA QUILLÉ. Hélas!... un certain Hitler, à la radio... aboyait... hurlait... Et bientôt ses troupes dévalèrent vers Brest...

Nous fûmes alors "expédiés" au fort - caserne du Porzig, au Goulet, à l'est de Bertheaume, Centre de la Défense Côtière et de la Défense Contre Avions (DCA).

Et là, quelle occupation principale ? Aux alertes, se mettre à l'abri dans une casemate, identique à celle que nous avons visitée à Bertheaume. Les spécialistes "montaient aux pièces" et tiraient sur les avions-crayons (ainsi appelés en raison de leur forme effilée) qui larguaient des mines à la sortie de la rade, tout en suivant au sol leurs troupes...

Un éclat d'obus de notre DCA me glissa sur l'épaule!

Bientôt, nous allions comprendre la raison de notre mutation... Il fallait de la main-d'œuvre... A notre surprise, arrivèrent chaque jour des fourgons chargés de sacs de Louis et des lingots d'or des Banques de France puis de Belgique. A la chaîne, nous nous les passions pour les entreposer dans les casemates et même SOUS NOS LITS!!

Nous en prenions du muscle et de l'appétit: la nourriture était bonne et copieuse et LE VIN aussi...

Puis vint l'ordre de réexpédier ce magot sur le Richelieu, le plus gros cuirassé, au terme de sa finition, que j'ai vu construire pièce par pièce, en me rendant à notre Villeneuve.

A la radio, nous suivions le déferlement allemand... Des troupes américaines et des fusiliers-marins freinèrent cette invasion à quelque distance de Brest... Ainsi, et toujours à la force de nos biceps, cet OR partait, SANS LE MOINDRE CONTRÔLE, vers ce Richelieu qui fila ainsi, à la

barbe des Allemands, bien que tous ses moteurs ne soient pas terminés... Quelle aubaine, pour les Allemands, s'ils avaient pu mettre la main sur ce TRÉSOR-CUIRASSÉ!

Au cours de notre marche sur le sentier côtier, un membre des ACR, à qui j'évoquais cet exploit, me dit que le Richelieu était parti à Madagascar et que lui-même était chargé de la répartition de ce magot... Je ne sais pas si le compte y était... A la radio: DE GAULE nous appelait: "ICI LONDRES..."

Deux heures du matin: "Préparez vos paquets: départ pour l'Angleterre". Impossible de se rendre à Brest, les Allemands y étaient.

"Direction: plage du TREIZ-HIR". Et là, entassés sur des barques (sans les sacs), il fallait, à la rame, atteindre au large des navires de guerre ou des cargos... Mais personne ne ramenait ces barques et un grand nombre de "Reste-à-terre", dont moi-même, désespérait... Il eût fallu y aller A LA NAGE !!!

Avec quelques camarades, une meule de foin nous servit de dortoir. Au petit jour, une seule solution: se mettre en civil... Alors, dans Plougonvelin, une personne m'habilla: le costume du dimanche de son fils... Une autre m'offrit un casse-croûte.

Retour sur la plage pour un départ éventuel...

Surviennent, à moto, des "Touristes-Vert-de-gris"... Le premier me prit par le col: "English? English?" - Non, Françouss! - Bof! (avec le geste de "fiche le camp!").

Et maintenant, pour moi, direction Lorient... Evidemment, plus de car, plus de train... Seulement quelques véhicules français et surtout "étrangers".

Dans Plougonvelin, ces militaires se servaient: J'en vis sortir d'une épicerie, avec du beurre, bien l'envelopper et le mettre dans la poche. Paraît-il qu'ils payaient!

Alors, moitié à pied, moitié en stop... Et même un "Taxi allemand" m'embarqua en toute convivialité - (Pour eux comme pour moi... Finish. la

guerre!!!) - et me déposa, la nuit tombant, à Quimper où je couchais dans un cinéma, sur un matelas... réquisitionné.

J'approche de Lorient... Aux Cinq Chemins de Guidel, les vestiges d'une barricade: des charrettes, des branchages etc... Sur le bord de la route, des monticules rectangulaires de terre fraîche... Par la suite, un collègue me raconta: "Je tenais la mitrailleuse... lorsque les premiers motards allemands se présentèrent, l'amiral De Penfentanyo m'ordonna: "Tirez" !!! Ceux-ci tombèrent..." J'ai eu chaud, car les Allemands suivants balayèrent à la grenade le terrain et firent des prisonniers qui furent mis dans l'obligation de creuser ces tombes, vues précédemment".

Je rentrais donc à mon domicile, à la surprise de TOUS LES MIENS, qui me croyaient en Allemagne, ou en Angleterre, ou sous terre, ou "dans le ventre des poissons"... Et pour assister, encadré par des motards allemands, aux obsèques d'une voisine... Après avoir fait son chemin de ronde au TER, cette amie avait bu de l'eau à la fontaine Saint-Mathurin - Plécumeur, attrapa la typhoïde: elle avait 20 ans!

Puis, de bouche à oreille: <<Faites-vous démobiliser à l'Arse-nal>>... et c'est ainsi que j'eus ma carte de combattant!

Comme arrivèrent des "marcheurs" des quatre coins du pays, ordre impératif: <<faites-vous démobiliser à Hennebont>>... Les "disciplinés" et ceux aussi qui furent conduits en colonnes par deux par les troupes allemandes, entrèrent aux haras... Expédition: Allemagne... Retour: CINQ ANS après !!!

En conclusion: c'était LA GUERRE... C'est toujours LA GUERRE!!

Et, puisque nous venons d'arpenter GUERNESEY, il convient d'évoquer Victor HUGO, qui a piétiné avant nous, et sans le désirer, ce "morceau de France tombé dans la mer et ramassé par l'Angleterre". Il écrivait aussi:

Depuis 6 000 ANS LA GUERRE
Plait aux peuples querelleurs,
Et Dieu perd son temps à faire
Des Etoiles et des Fleurs!

Edouard SIMON

*à la radio, De Gaule
nous appelait:
"ICI LONDRES..."*

Dans les forums et à l'occasion de nos sorties, notre association expose une belle affiche qui sent bon la Mer.

Cette reproduction est tombée par hasard sous l'oeil connaisseur... de la petite-fille de l'artiste.

Cette dame et son cousin germain ont pris la peine de nous écrire longuement et très courtoisement. Ils ont été enchantés de recevoir quelques affiches...

<< ...car nous sommes toujours intrigués, en famille, de redécouvrir des œuvres de Georges MARONIEZ qui ont été dispersées depuis plus de 70 ans.>>



Georges MARONIEZ
1865 - 1933

Georges MARONIEZ, dont la famille est originaire du Nord de la France, naît à Douai le 17 janvier 1865. Très jeune, il est déjà attiré par le dessin et la peinture et côtoie le milieu artistique douaisien.

Après des études de droit, il exerce des fonctions de magistrat dans plusieurs villes du Nord.

Il se marie en 1899 à Jeanne DUTEMPLE (le couple aura trois filles nées respectivement en 1900, 1902 et 1905). Il est alors installé à Cambrai. Tous ses loisirs sont consacrés à la peinture et, avant son mariage, il profite de son poste à Boulogne s/ Mer pour créer plusieurs toiles importantes sur le thème de la mer, qui va rapidement devenir son inspiration principale.

C'est alors, en 1905, que sont promulguées les lois Combe¹, et comme beaucoup de magistrats à l'époque, Georges MARONIEZ donne sa démission de la magistrature; il se retrouve à 40 ans avec 3 jeunes enfants et sans travail.

Il décide alors de consacrer tout son temps à la peinture et d'essayer d'en vivre. Il expose notamment au Salon des Artistes

Français et obtient plusieurs récompenses qui le placent hors concours.

Il expose aussi dans plusieurs villes du Nord et du Pas-de-Calais et participe aussi à diverses manifestations à l'étranger.

La guerre de 1914-1918 va venir bouleverser cette existence. Mobilisé comme Capitaine - Commissaire du Gouvernement pour le Nord, il est séparé de sa famille, restée en zone occupée par les allemands pendant 4 ans.

Son atelier à Cambrai ayant été pillé et sa maison fort abîmée, le couple s'installe après la guerre à Paris où il loue un appartement pourvu d'un atelier.

Son travail reprend sans relâche et ses tableaux étant en vogue, le succès d'avant 1914 reprend. Il expose dans plusieurs galeries parisiennes. De plus en plus, ses toiles sont inspirées par la mer, les ciels marins, le travail des pêcheurs en Bretagne notamment. Il est sollicité par des marchands de tableaux -en particulier américains- et c'est ainsi que de nombreuses et belles toiles traversent l'Atlantique sans espoir de retour. Des photos permettent toutefois de ne pas les oublier dans son œuvre.

En complément de la peinture, Georges MARONIEZ

fut également un grand amateur de photos et même un précurseur puisqu'il inventa un petit appareil de photo. Plus de 1400 photographies autochromes et positifs noir et blanc, sur verre, prises en grande partie lors de ses voyages en France ou à l'étranger et qui étaient détenues par ses descendants, ont été regroupées et déposées en 1993 à la Médiathèque de Cambrai. Une première exposition de quelques tirages de ces photos a eu lieu en 1996.

Bien qu'habitant Paris, il n'oublie pas pour autant sa région natale où il revient fréquemment. En 1927, il est nommé Conservateur du Musée de Cambrai avec la tâche de combler les énormes pertes dues au pillage et aux bombardements pendant la première guerre mondiale.

Georges MARONIEZ décède subitement à Paris le 11 décembre 1933 et est inhumé à Cambrai. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ch. de MONGE

Didier MEURISSE,

¹ Emile COMBES: Homme politique (Président du Conseil de 1902 à 1905). Anticlérical: a proposé la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.



Ursuline nous cacherait-elle des choses?

Certes l'A.R.H. nous parle des actions pharmaceutiques des plantes, et pourtant, elles ont, si on en croit certaines traditions, d'autres pouvoirs bien plus mystérieux...

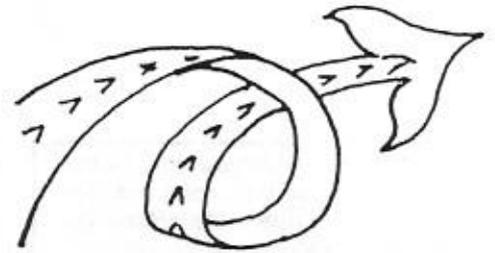
Ainsi saviez-vous que si vous marchez sur certaines herbes,

vous pouvez radicalement changer ! Une expression de l'île d'Yeu, en Vendée, fait dire: " Sur quelle herbe es-tu donc monté que tu n'es plus le même ? ". Cette herbe, appelée "Herbe de la détourne", aurait surtout comme pouvoir, et c'est de cela qu'elle tire son nom, de faire perdre son chemin à celui qui la piétine! Cette légende a été perpétrée, et elle est encore attestée par de ces "scientifiques-poètes" du début du siècle qui disent l'avoir expérimentée! Cette légende se retrouve dans bien d'autres régions de France: il y a "l'égaire" en Normandie, "l'herbe maudite", ou "herbe des tournes", en Saintonge, "l'Herbe", "ar lotan", en Basse-Bretagne... Mais dans peu d'endroits, elle est identifiée par une plante précise. Si en Franche-Comté, c'est le plantain qui aurait ce pouvoir, à

l'île d'Yeu, c'est une petite orchidée sauvage, assez rare mais commune sur cette île vendéenne (il a été recensé 14 espèces différentes d'orchidées sur l'île...), appelée *spiranthe spiralé* (*Spiranthes spiralis*¹⁾). Il s'agit d'une jolie plante qui fleurit de fin Août à début Octobre, dont les fleurs blanches ont une petite odeur de vanille et sont placées en une seule spirale le long de

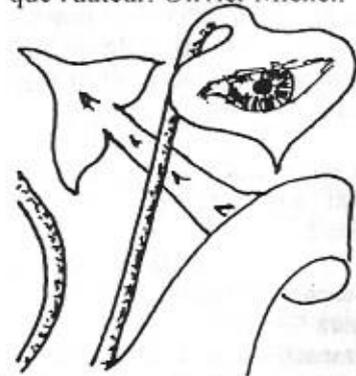


l'épi (d'où son nom). Les feuilles, ovales et pointues, vert bleuâtre, en rosette basale, sont fanées avant la floraison. On ne connaît pas son pollinisateur, disent les savants... ce à quoi les Islais rétorquent que ces herbes de la détourne sont semées par les "Farfadets", des lutins qui vivent dans les cavernes (et que l'on retrouve dans de nombreuses légendes, peuplant les grottes ou les dolmens, y compris dans d'autres régions qu'à l'île d'Yeu...)



Bien d'autres plantes ont, d'après les traditions, d'autres pouvoirs tout aussi mystérieux... Alors, si vous cherchez la potion magique, allez fouiller les vieilles histoires de votre région! Et si vous n'avez pas le courage d'aller courir dans les landes les soirs de pleine lune pour cueillir l'herbe d'or, allez donc chez votre herboriste favori... Il pourra peut-être vous aider?

Extrait du bulletin de liaison de "l'Association pour le Renouveau de l'Herboristerie" que nous remercions ainsi que l'auteur: Olivier Michel.



(1) Dans d'autres classifications, on trouve le nom de *Spiranthes autumnalis*. Comme toujours depuis le XVIII^{ème} siècle et Linné, le nom scientifique des plantes est composé de deux parties: le premier mot est le nom de Genre et s'écrit avec une majuscule; le second est le qualificatif d'Espèce qui s'accorde s'il est un adjectif et s'écrit avec une minuscule sauf s'il est dérivé d'un nom propre (un heureux découvreur, par exemple). Ce type de classification permet à tout le monde de se comprendre, que l'on parle français, italien, wallon de Tourinnes-la-Grosse ou patois vendéen... Ici le coupable est donc du genre *Spiranthes*, et de l'espèce *spiralis*. Sa famille est celle des Orchidées.

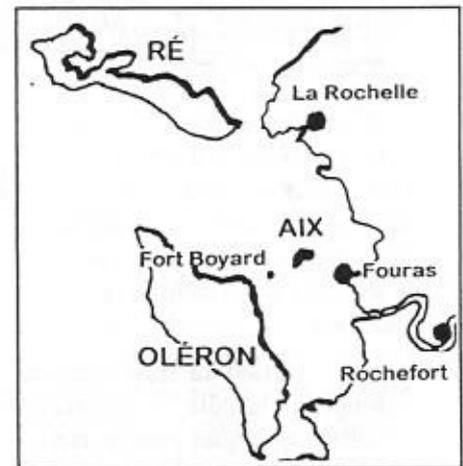


Sorties 1998: Pas seulement sur le continent.

Le dimanche 7 juin : l'île d'AIX.

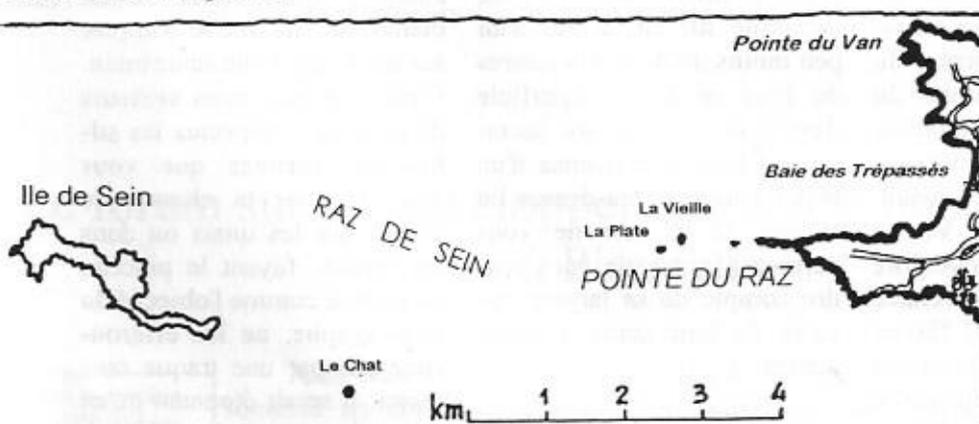


Les Bretons se dirigent vers l'équateur...
Voici donc une petite carte
(dont vous devinerez l'échelle)
pour vous repérer. Détails
complémentaires
en fin de journal.



Incitation à une traversée: l'île de SEIN

Le dimanche 5 juillet:



Nous devons ce texte à Pierre SALAÛN, journaliste à SEIN. Les "vues aériennes" sont l'œuvre de deux jeunes artistes de l'île: Tristan et Loïg, élèves de l'école primaire. Nous avons en effet sollicité leur instituteur, Patrick DUBOURG, pour illustrer ces pages.

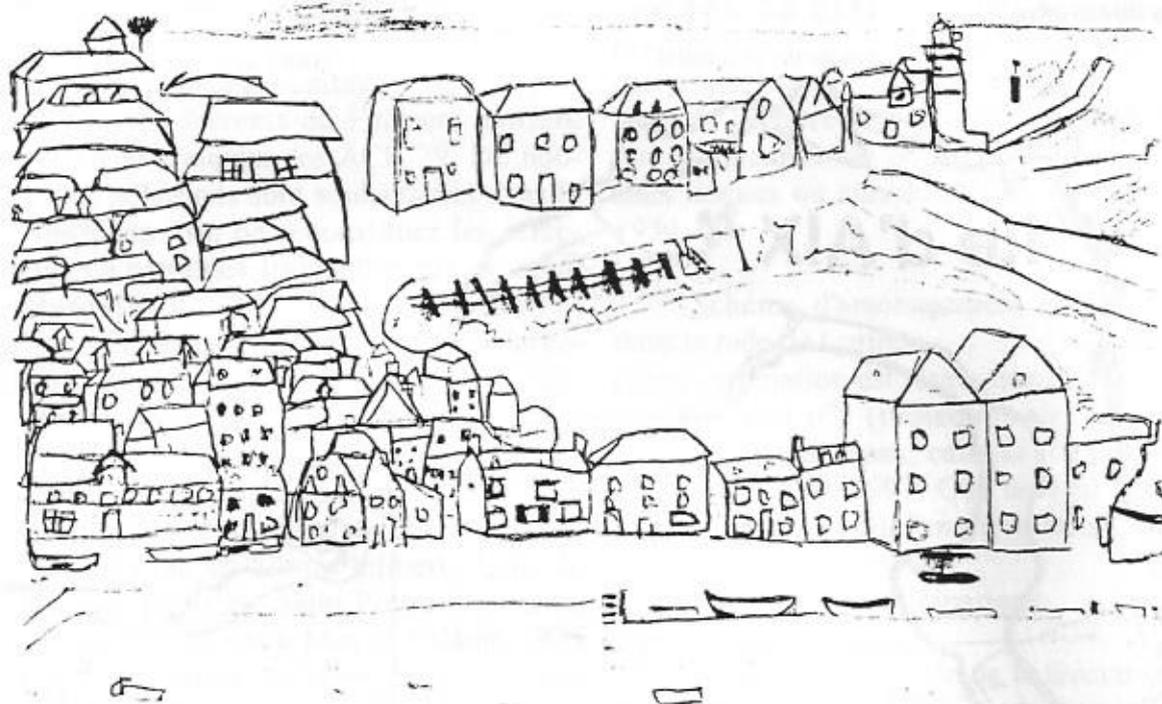
Grand merci à tous et à M. le Maire de SEIN.

Si, un jour de tempête, vous contemplez du haut d'une Pointe du Raz rendue à sa virginité de site naturel le rocher le plus plat qui la prolonge au-delà du phare de la Vieille, peut-être serez-vous tenté de déclarer comme le fit

en son temps Ernest Renan: "L'homme n'est pas fait pour vivre là"; manifestement, vous non plus n'auriez pas tout compris, et une visite, même rapide, semble s'imposer.

Le bateau que vous

prendrez à Audierne/Sainte Evette vous mènera en environ une heure de traversée jusqu'à la cale ou au débarcadère du Men Brial; à l'accostage, on vous renseignera sur le lieu et l'heure d'embarquement pour le retour.



Durant la traversée, en longeant la côte, vous reconnaîtrez quelques points remarquables à terre (dont la tour carrée de l'église de Saint Tugen, en Esquibien, puis, isolée sur un promontoire, la chapelle de Notre Dame du Bon Voyage, en Plogoff, et, enfin, la statue de Notre Dame des Naufragés, près du sémaphore de la Pointe du Raz), avant de comptabiliser pas moins de huit ouvrages des Phares et Balises avant, sur et après Sein: la Vieille (automatisée le 8 novembre 1995), la Plate. Tévenec (inoccupé depuis le 7 février 1910), le Chat (qui surveille le Raz), le Men Brial, le phare de Sein (dont les dépendances abritent la centrale électrique et l'usine de désalinisation d'eau de mer qui alimentent la commune en électricité et en eau douce), le Guéveur et, enfin, Armen (diamétralement opposé à la Vieille par rapport à l'île), compte non tenu de différents amers essaimés

sur les rochers pour banaliser au mieux la navigation dans cette chaussée particulièrement dangereuse.

Laissons les exégètes s'affronter sur l'origine étymologique du nom de l'île. Il vous suffit de savoir que vous avez débarqué sur un radeau d'un peu moins de deux kilomètres de long et d'une superficie d'environ cinquante six hectares. Sa hauteur moyenne d'un mètre cinquante au-dessus du niveau de la mer ne vous permettra guère de vous rendre compte de sa largeur qui varie de huit cents à trente mètres.

Jadis, les femmes de Sein se coiffaient de blanc et portaient des tabliers de couleur, et ce jusqu'à la terrible épidémie de choléra qui, en deux mois (décembre 1885-janvier 1886) occasionna vingt-quatre décès. Depuis, le costume était noir, dont la coiffe ("ar jibilinn"). Le dé-

clin du port du costume s'est amorcé durant la dernière guerre pour des raisons évidentes de difficultés d'approvisionnement en tissu. Ce phénomène s'est accéléré avec le modernisme, de sorte que le nombre de Sénanes portant le costume traditionnel risque bientôt de pouvoir se compter sur les doigts d'une seule main. C'est pourquoi, amis visiteurs de passage, respectez les silhouettes furtives que vous pouvez avoir la chance de croiser sur les quais ou dans les ruelles, fuyant le pinceau du peintre comme l'objectif du photographe: ne les effarouchez pas par une traque sans merci; il serait étonnant qu'en vous adressant à elles avec un minimum de politesse et de civilité vous n'obteniez pas l'autorisation de les impressionner... sur vos pellicules.

Promenez-vous dans les ruelles; vous pouvez les embouquer sans crainte de vous égarer: en poursuivant vos in-

l'île de SEIN

vestigations jusqu'au bout, vous aboutirez systématiquement à un bord de mer où il vous sera loisible de vous repérer sans trop de difficultés.

Vous visiterez sans doute l'église, qui fut consacrée en juillet 1902. "On ne vous blâme pas de trouver l'église banale dans son architecture pourvu qu'en sortant, vous remarquiez l'inscription latine "stat virtute Dei et sudore plebis" (debout par la grâce de Dieu et la sueur du peuple). Car ce monument, les Sénans et les Sénanes l'ont bâti eux-mêmes, sans renverser les deux menhirs qui attendent sur la place et qui prouvaient déjà la bonne volonté de lointains ancêtres ..." écrivait Henri Queffelec dans "la Bretagne des îles".

Prenez la direction du cimetière. Sur la route du phare (un point de repère aisé avec sa cinquantaine de mètres de hauteur), vous ne pouvez pas rater, à votre gauche, le rocher en forme de tête humaine (le Sphinx), et, à votre droite, le

monument aux Français Libres qui vous rappellera les événements de juin 40. Après l'ancienne écloserie de homards transformée en "usine" d'affinage d'huîtres, la petite chapelle de Saint Corentin s'incruste au mieux dans un décor majestueux dont le phare d'Armen constitue, au large, l'ultime construction humaine avant les Amériques.

Décus? Que vous attendiez-vous donc à découvrir? On peut vivre très bien sur Sein, à condition d'avoir l'humilité de s'adapter et de faire abstraction de certains mirages de la grande terre: il est bien évident que pour conserver la qualité de vie qu'apprécient les habitants, c'est au visiteur de passage de se mettre à leur diapason, et non l'inverse. Rythmée par les marées, "ici la vie est si lente et si grave qu'elle a une saveur d'éternité".



Et si la tempête interdit toute relation avec la terre, sécurisez-vous en vous persuadant que c'est le continent qui est isolé.



Chantiers, randonnées, forums

Au cours de l'année, des activités ont lieu avec des associations amies des ACR. Participer - individuellement ou collectivement - c'est les aider à la protection de l'environnement.

Citons:

Den Douar Douar (Quéven), Tarz Héol (Plœmeur), Mes et Vilaine (Penestin), La Vigie (La Trinité/Mer), Les Amis de Carnac, Les Paludiers (Assérac), Moëlan Accueil, Les Marcheurs de Pen-Ar-Bed (St- Renan), les Chemins d'Antan du Pays de Nostang (riv. d'Étel), le Pays du Roi Morvan en mairie de Plouray (Le Faouët, Gourin, Guéméné sur Scorff), l'UMIVEM, la SEPNB etc....

Les ACR participent également aux forums saisonniers pour se faire mieux connaître. N'hésitez pas à proposer vos services!

Nos sorties

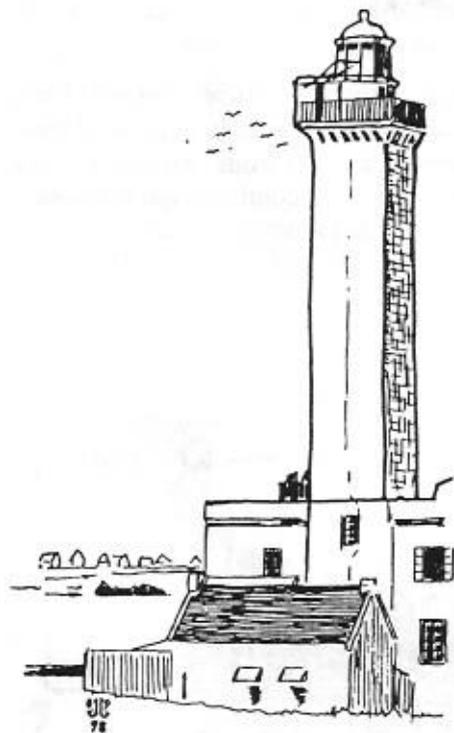
Notre association est accueillie aux Offices de Tourisme de AURAY, LORIENT, HENNEBONT, VANNES, QUIMPER, où vous pouvez vous inscrire et obtenir tous les renseignements complémentaires sur la sortie projetée.

Pour faciliter le travail des organisateurs, n'attendez pas le dernier moment pour passer à l'O.T. Le paiement a lieu au moment de l'inscription. Si possible, évitez les espèces. Vous pouvez, bien entendu, acheter votre place par correspondance (enveloppe timbrée à votre adresse + votre chèque).

Equipez-vous solidement. De bonnes chaussures de marche (montantes de préférence) sont indispensables. Ne redoutez pas le sur-équipement puisque les soutes des cars sont là pour stocker chaussures de rechange, vêtements, nourriture etc...que vous n'aurez pas à transporter en randonnée.

Munissez-vous d'un pique-nique pour le midi et d'eau pour la marche.

L'ENIGME MARITIME



Je suis Breton.
On m'appelle "le
petit phare". Je
n'éclaire plus et
pourtant, je suis
habité!

Mais je ne m'en
fais pas, car mon
grand frère, mon
très grand frère,
tout près de moi,
lance de puis-
sants faisceaux
lumineux.

Ma tête voit net-
tement le phare
du Four.

Qui suis-je ?

Reprenez, si vous le
retrouvez, votre journal ACR de
l'an dernier, page 28.

L'identité de la mystérieuse
presqu'île n'a été révélée que le 4
octobre 97, à l'occasion de
l'assemblée générale: il s'agit de la
pointe de Kermorvan devant le
port du Conquet.

L'allusion à la disparition du
morse se rapportait au récent
mutisme du célèbre Radio-
Conquet.

La qualité du "découvreur"
ne vous surprendra pas: Monsieur
DESDOIGTS, est Inspecteur des
Sites pour le Finistère...

Au fait, ai-je bien
payé ma cotisation
1998 ?

Le programme ci-contre, établi fin 97 - début 98 peut subir des adaptations en cours d'année.

En principe, les dates sont fiables.

Quant aux destinations, elles restent très étroitement liées aux événements locaux
et parfois à des éléments matériels indépendants de notre volonté.

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE

(Association loi 1901)

Connaissance et Protection du littoral par le biais de la promenade côtière

NOS SORTIES 1998

Pour chacune d'elle, une modeste participation sera demandée.

Dimanche 3 mai - LE NORD-FINISTERE

Kerlouan: Village de pêcheurs niché dans les rochers. Reconnaissance du nouveau sentier. Le bord de mer est une succession d'amas de granit et de sable blanc. Soutien à la municipalité.



Dimanche 7 juin - ILE D'AIX - FORT BOYARD - ILE D'OLERON

Départ matinal. Un très beau mariage Terre-Mer.

Ile d'Aix: Cent vingt neuf hectares de roches, de sable, de forêt; des sites protégés; un passé prestigieux: Fort Liédo, Maison de l'Empereur etc... Visite, pique-nique sur l'île.

Fort Boyard: Insolite forteresse du 19^{ème} siècle. Tour commenté.

Ile d'Oléron: Boyardville, "Le petit train". Retour sur le continent par le viaduc.

Rochefort: Visite de l'Arsenal.



Dimanche 5 juillet: ILE DE SEIN - POINTE DU RAZ - LESCONIL

Ile de Sein: Trois kilomètres sur huit cents mètres. Un dédale de ruelles à visiter à son rythme. Le phare; le monument de l'appel du 18 juin 1940. Contournement de la Pointe du Raz en bateau.

Lesconil: marche le long de l'aber. Dénonciation des atteintes (verrue sur le DPM).

Totalité: 8 km accessibles à tous.



Dimanche 6 septembre - LOGONNA-DAOULAS

Situé au fond de la rade de Brest, ce magnifique parcours nous apporte un changement à chaque détour: tantôt au ras des grèves, tantôt dominant des estuaires où la mer se perd dans des forêts de pins. Au loin, une chapelle, des chaumières, un Moulin-Mer... Les "Amis des Sentiers côtiers" seront nos guides éclairés. En soirée, buffet avec nos amis locaux, salle municipale: Merci Monsieur le Maire !



Dimanche 4 octobre - Sortie des Rias, sortie des châtaignes.

En matinée: de Toulfouën au site de Saint Maurice. Le château de Barbe Bleue, la chaise de l'Evêque, la mare aux sangliers, la Laïta.

Après-midi: du village de Tal-ar-Mor à la chapelle de St Gunthiem. cimetière à bateaux, l'Hermitage, le Blavet dans toute sa beauté; 14 km avec possibilité de fractionner.

En soirée: rencontre avec les municipalités (grillades).



Samedi 5 décembre- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à LORIENT

Le midi, possibilité de repas en commun (inscription). Petite randonnée à l'étude.



Renseignements, inscriptions aux
Offices de Tourisme de:
Lorient, Vannes, Hennebont, Auray
*Prévoir le pique-nique du midi et de
bonnes chaussures*

SORTIES DES AMIS DES CHEMINS DE RONDE DU FINISTERE

Secrétariat et renseignements: Monique LANNESVAL 02 98 90 28 52

Dimanche 19 avril - Le Blavet, Plœmeur et Moëlan-sur-Mer

Dimanche 2 août - Plestin les Grèves et Trédrez (22)

Pour les sorties: Inscription et paiement par courrier adressé à la trésorière:

Mme M-R PINAUD, 5 av de la Cascade - 29900 CONCARNEAU

Départs de QUIMPER et de QUIMPERLÉ (Kervidanou)

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE

solidaires des Maires



Plouguerneau (29) - Sortie des Abers

défendons l'accès au littoral !